

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 26 août 2013, une notice d'information relative à un programme de rachat d'actions en vue de régulariser le marché des actions STOKVIS NORD AFRIQUE.

Les principales caractéristiques du programme susmentionné sont :

- Nombre maximum d'actions à détenir : 459 758 actions (soit 5 % du capital) ;
- Prix maximum d'achat : 50 DH par action ;
- Prix minimum de vente : 30 DH par action ;
- Durée du programme : 18 mois à partir du 17 septembre 2013.

Par ailleurs, un contrat de liquidité est adossé au programme de rachat dans la limite de 91 951 actions, soit 20% du programme de rachat et 1% du capital de la société.

Ce programme sera soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se réunira le 9 septembre 2013.

Un extrait de la notice d'information sera publié dans un journal d'annonces légales.

Par ailleurs, l'intégralité de la notice d'information visée par le CDVM est :

- Remise ou adressée sans frais à tout actionnaire qui en fait la demande ;
- Tenue à la disposition du public :
 - au siège de STOKVIS NORD AFRIQUE : Lot 17 11-Zone Industrielle Ouled Salah BP 205 et 206 – 20180 Bouskoura ;
 - au siège de la Bourse de Casablanca et sur son site Internet.
- Disponible sur le site du CDVM : www.cdvm.gov.ma

Contact CDVM :

Tél. : 05 37 68 89 71

E-mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/018/2013

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières